

Initiative

Faculté d'aboutir à des prises de décisions concrètes et utiles au travail à réaliser, par son propre raisonnement.

Prendre des initiatives repose sur la capacité à raisonner dans une activité nouvelle mais aussi à faire appel à l'expérience accumulée dans les circonstances similaires. Prendre des initiatives nécessite de jouir d'une certaine autonomie. Pour prendre des initiatives, il faut, par ailleurs, disposer d'un certain nombre d'informations utiles à la prise de décision (ce qui n'est pas nécessairement le cas).

Critères d'évaluation

- Ne prend seul aucune initiative.
- Prend certaines initiatives simples mais a toujours besoin de l'approbation d'un pair ou d'un supérieur.
- Se prend en charge avec un soutien extérieur occasionnel.
- Prend des décisions utiles pour lui, sans soutien.
- Prend seul des décisions utiles pour lui et pour les autres sans approbation extérieure (et est éventuellement créatif et inventif).

À retenir

- Incitez les personnes à donner leur avis.
- Assurez-vous que les personnes disposent bien de toutes les informations nécessaires à la réalisation du travail.
- Reconnaissez les compétences et l'expérience des travailleurs.
- Donnez aux personnes le droit à l'erreur.